



## Acompte non restitué par unvérandaliste

Par Inad2013, le 31/01/2014 à 17:49

Bonjour ,

J'ai fait faire un projet pour une véranda dont l'autorisation est soumise à l'accord des bâtiments de France et aux règles d'urbanisme de la mairie . Or pour faire passer le projet ils ont modifié le plan à mon insu (une vitre opaque)en me faisant signer habilement à l'aveugle . Quand je me suis aperçu de la supercherie j'ai fait un courrier aux bâtiments de France qui n'ont donc pas donné leur accord mais la mairie a préféré prendre position pour la société de véranda qu'elle connaît très bien . Elle m'a envoyé un courrier disant que je renonçais au projet .

Vu que je n'ai pas les 8m règlementaires avec mon voisin , les vérandalistes le savaient très bien ainsi que la Mairie mais ils m'ont volontairement dupé . Malgré une lettre recommandée avec AR , j'attend toujours de récupérer ma caution . Ils m'ont appelé pour me proposer de faire les travaux en non conformité sana vitre opaque ce que j'ai refusé et plus de nouvelles .  
Merci d'avance pour vos avis